

Le 7 avril 2022 à 18h30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays des Vosges Saônoises, légalement convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la salle François Mitterrand à Saint Loup sur Semouse, sous la présidence de Monsieur Thierry BORDOT, Président.

Délégués présents :

CC de la Haute Comté : Thierry Belloncle, Thierry Bordot, Henri De Malliard, Michel Désiré, Véronique Grandjean, Ghislain Jacquy, Bruno Machard, Christian Chassard (suppléant de Patrick Laurent).

CC des Mille Étangs : Henri Saintigny (pouvoir de Philippe Grosjean), Laurent Seguin.

CC du Pays de Lure : Christian Claudel (pouvoir de Daniel Nourry), Michel Dagueuet (pouvoir de Maryline Caravati-Bresson), Christian Laroche (pouvoir de Bernard Piquard), Antoinette Marchal (pouvoir de Isabelle Arnould), Pierre Thomas (pouvoir de Jean-Philippe Gimenez).

CC du Pays de Luxeuil : Jacques Deshayes, Véronique Devoille, André Dirand, Bernard Gire, Stéphane Kroemer, Sébastien Richardot (pouvoir de Jean-Marc Sigust), Rodolphe Wacogne.

CC du Pays de Villersexel : Alain Buchot (pouvoirs de Alain Bizotto et de Guy Levain),.

CC Rahin Chérimont : Karine François, Pierric Tarin (pouvoir de Michel Jacobberger).

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents votants : 25

Nombre de pouvoirs : 10

Compte tenu des dispositions de l'article 10 de la loi du 10 novembre 2021, portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les mesures suivantes sont en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022.

- le quorum est fixé au 1/3 des membres en exercice
- un membre titulaire peut être porteur de deux pouvoirs.

Objet : Approbation du compte administratif 2021

Monsieur Thierry Bordot, Président étant sorti, Monsieur Laurent Seguin, Vice-Président, présente aux membres du comité syndical le compte administratif 2021, conforme au compte de gestion et propose son approbation au conseil.

Les résultats 2021 s'établissent comme suit :

	Résultats CA 2020	Résultats exercice 2021	Résultats cumulés
Fonctionnement	Excédent 775 922.84 €	-10 833.33 €	765 089.51 €
Investissement	Excédent 43 571.86 €	31 443.81 €	75 015.67 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Approuve le compte administratif 2021.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus



Pour copie conforme,
Le Président, Thierry BORDOT

